



Association REPER **Assemblée Générale 2021**

4 octobre 2021

Centre d'animation socioculturelle Basse-Ville

Présents-es : Annexe 1

Excusés-es : Annexe 2

PV : Emmanuelle Zingg

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 21 septembre 2020
(le PV de l'AG 2020 peut être consulté sur notre site www.reper-fr.ch, au secrétariat ou sur place juste avant l'assemblée)
2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs
3. Rapport du président
4. Présentation des comptes 2020
 - rapport de la trésorière
 - rapport de l'organe de contrôle
 - approbation des comptes 2020
5. Examen des budgets 2022
6. Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence
7. Élection / démission des membres
8. La dignité, un principe moteur pour notre travail !
9. Divers

Monsieur Markus Baumer, Président de l'association REPER, souhaite la bienvenue. Il est heureux d'accueillir les personnes présentes pour cette assemblée générale, la 2^{ème} sous l'ère covid, au centre d'animation socioculturelle de la Basse – Ville. REPER n'exclut pas, chaque invité·e est le·la bienvenu·e, ce qui implique le port du masque et le respect des distances. Monsieur Baumer déclare la séance ouverte.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 21 septembre 2020

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure.

Désignation des scrutatrices et des scrutateurs

Monsieur Jean Retschitzki est nommé scrutateur de la séance.

Rapport du président

Monsieur Baumer rappelle que bien que nous soyons déjà à l'aube de l'année 2021, l'association relatera ce soir ses faits marquants et activités de l'année 2020. Il sera parfois difficile de faire la part des choses car nous vivons toujours une situation exceptionnelle.

En mars 2020, l'état de situation extraordinaire a été décrété par le Conseil fédéral avec pour conséquences des mesures de fermeture. La crise liée au virus connaît alors ses débuts. Une crise sanitaire, économique, mais surtout sociale.

Elle aggrave considérablement la situation de personnes déjà précarisées. Fort de ce constat sur le terrain, les équipes des centres d'animation socioculturelle, soutenues par la Direction et le Comité, ont mis sur pied au printemps 2020 des distributions de denrées alimentaires. Rapidement rejointes par leurs collègues de REPER et d'autres associations, les collègues des CAS sont passés de 1 à 4 lieux de distribution et ceci jusqu'à la fin de l'été.

Mais, des solutions plus pérennes et plus dignes doivent être trouvées. REPER, en collaboration avec diverses associations a lancé un Manifeste pour la dignité dans le canton de Fribourg. Ainsi est né le collectif « Dignité Fribourg », fort d'une huitantaine d'associations.

Ce 4 octobre 2021, une pétition a été déposée à la Chancellerie. Ce message aux autorités politiques pour leur rappeler leurs engagements formels en faveur de la réduction des inégalités et de la lutte contre la pauvreté.

La crise sanitaire a mis en lumière les manquements, c'est maintenant que les choses doivent changer.

Monsieur Baumer remercie chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de REPER qui s'impliquent avec cœur et humanité dans cette action. Avec l'espoir que ce ne soit pas une goutte d'eau dans un océan, et que oui, le changement est possible.

Outre cette action d'envergure, plusieurs faits marquants sont à souligner :

- Deux nouvelles mesures non-permanentes ont été créées pour les participant·es de la Préfo
- Une nouvelle convention dans le cadre de la Friperie a été signée avec la Ville de Fribourg
- Un avenant au contrat avec la Ville de Fribourg a été signé suite à la création du jardin partagé « Pré Fleuri » dans le quartier du Schönberg et à l'ouverture d'un nouveau centre d'animation dans le quartier de Pérolles
- La Ville de Fribourg a augmenté et pérennisé sa subvention pour le projet « Mini-jobs »
- Un nouveau mandat pour du travail social de rue a été signé avec la commune de Corminboeuf

Le Président remercie chaleureusement ses partenaires pour leur confiance et leur soutien.

La parole est donnée à **Madame Patricia Mettraux**, responsable Administration et Finance pour la présentation des comptes.

Présentation des comptes 2020

Ils peuvent être consultés auprès de la Direction et se trouvent dans le rapport annuel.

Centre (secteurs Rue & Réalisations, Information & Projets et Ressources & Développement)

Total du Bilan : CHF 1'666'598.26

Produits : CHF 3'281'794.05

Charges : CHF 3'264'985.83

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 16'808.22

Madame Mettraux porte l'attention sur quelques points, notamment les dons de la Chaîne du bonheur reçus pour apporter une aide à des personnes souffrant des effets de la crise, des legs reçus pour un montant de CHF 22'000.- et les charges liées au projet « Pôle mini-jobs » qui a pris son envol cette année.

Mise à part ces quelques remarques, les comptes sont stables en regard de l'année 2019.

Centres d'animation socioculturelle

Total du Bilan : 265'252.30

Produits : CHF 1'467'423.20

Charges : CHF 1'397'822.65

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 69'600.55.

Pour les CAS, les points suivants sont mis en lumière par Madame Mettraux : les dons reçus pour l'action « Partage » dont le solde a été redistribué à des associations après les distributions, les produits supplémentaires pour le nouveau centre du quartier de Pérolles et moins de produits liés aux locations de salles par des tiers.

Préformation professionnelle

Total du Bilan : CHF 900'509.80

Produits : CHF 1'827'782.75

Charges : CHF 1'827'782.75

L'exercice se solde par un résultat nul.

A noter, que pour chaque secteur, la mise en place des mesures sanitaires a engendré des charges supplémentaires.

Rapport de l'organe de contrôle

Monsieur Schaller de Fiducor SA ne donne pas lecture complète du rapport, il lit quelques phrases et conclut en mentionnant que les comptes ont été contrôlés pour l'année 2020, ceux-ci sont bien tenus et correspondent aux statuts et à la loi.

Approbation des comptes 2020

Aucune question sur les comptes n'est soulevée par l'assemblée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Examen des budgets 2022

Le budget du Centre est plus ou moins stable en regard du budget déposé dans le premier trimestre 2021.

A noter toutefois, un nouveau mandat de travail social de rue à Corminboeuf, le soutien de la Chaîne du Bonheur au projet « Pôle mini-jobs » et divers produits après une dissolution de réserve.

Une perte de CHF 3'400.- est prévue

Pour les CAS, les produits supplémentaires sont liés à des négociations en cours avec la Ville de Fribourg. Négociations avec de nouveaux objectifs, comme un élargissement du public cible et Fribourg sympa.

Un bénéfice de CHF 1'300.- est prévu.

Pour la Préfo, le budget 2022 a déjà été présenté au SPE, celui de 2021 a donc une année de retard.

A noter toutefois pour ce secteur, des produits supplémentaires pour les mesures mises en place, à ce jour temporairement et une augmentation en équivalent plein temps pour renforcer l'équipe germanophone.

Aucune question de l'assemblée concernant les budgets. Le Président remercie Madame Mettraux pour son excellent travail. Elle est chaleureusement applaudie par l'assistance.

Monsieur Baumer rappelle que l'assemblée générale prend acte des budgets. Chaque secteur ayant son propre calendrier en lien avec les instances qui octroient des subventions, il n'est pas possible de faire approuver tous les budgets à un jour précis dans l'année. Par conséquent, ils ne sont pas soumis au vote et sont à considérer comme une photographie à un moment donné.

Élection / démission des membres du comité, de la présidence et de la vice-présidence

Mauvaise nouvelle, Monsieur Jean Retschitzki, pionnier de l'association et membre du Comité depuis de très nombreuses années a choisi de démissionner. Monsieur Baumer lui rend un vibrant hommage. Il relève qu'il est bien plus qu'une partie de l'ADN du Comité. Il est aussi un homme au brillant parcours professionnel, un mélomane averti et fan de hockey. Il est impossible de résumer en quelques phrases son apport au Comité, toujours des avis pertinents, toujours au fait des précédentes séances, jamais avare de points divers. Un fidèle vice-président sur lequel il a toujours pu compter.

Monsieur Retschitzki est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Le Comité a le plaisir de présenter la candidature de Madame Nathalie Dechanez.

Elle est élue nouvelle membre par acclamation.

Élection / démission des membres

Aucune démission, ni aucune demande d'admission.

La dignité, un principe moteur pour notre travail !

Monsieur Philippe Cotting remercie Monsieur Baumer pour son extraordinaire travail en tant que Président de l'association, il remercie le Comité pour son engagement et rappelle que la Direction a besoin du soutien de chacun·e pour mener à bien, avec ses équipes, ses mandats, sa mission.

En 2020, grâce à ses équipes REPER a pu déplacer des montagnes. Monsieur Cotting remercie les collègues du CAS Schönberg qui très vite ont vu les problèmes sur le terrain. Il relève qu'il a une équipe formidable qui a su grâce à ses actions rendre honneur à notre mission. Il avoue parfois s'être un peu pincé et s'être demandé dans quelle aventure REPER s'était engagé, mais il était obligatoire à la vue de la situation de ne pas rester les bras croisés.

REPER a pris son bâton de pèlerin et la mobilisation a alors commencé, les petites guerres de territoire ont été mises de côté, chacun·e a pu comprendre que le toutes et tous ensemble avait plus de chance d'aboutir. Ainsi est né le « Manifeste pour la dignité » représenté par plus de 80 associations œuvrant dans le domaine du social dans le canton de Fribourg.

<https://dignite-fribourg.ch/>

Monsieur Cotting remercie chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de REPER pour leur travail, leur engagement et leur foi en l'avenir. Il remercie aussi chaque association qui a choisi de s'unir afin de lancer cette action de lobbying auprès des politicien·nes.

Il donne la parole à **Monsieur Michael Schweizer**, responsable des centres d'animation socioculturelle (CAS).

Monsieur Schweizer ne souhaite pas revenir sur l'année 2020 qui fut compliquée et dont on a beaucoup parlé lors de notre assemblée générale en septembre 2020. Il choisit de nous lire le Manifeste.

**La crise sanitaire aggrave fortement
la situation des plus démunis-es.**

Elle nous atteint dans notre dignité.

Aujourd'hui

La précarité existe dans le canton de Fribourg

La pauvreté et le **surendettement** s'accroissent

Les moyens d'aider manquent aux organisations

Nous avons

Peur que demain ressemble à aujourd'hui

Honte du manque de solutions que nous pouvons apporter

de la **Colère** d'être dans une société si riche et pourtant si injuste

de la **Tristesse** pour les personnes qui vivent ces difficultés

Nous sommes uni-es pour demander

Plus de dialogue entre citoyen·nes, organisations et politiques

Des solutions qui assurent une vie digne

Une prise de responsabilité partagée

Nous partageons

La même école ; **chaque enfant doit avoir le ventre plein pour y aller**

Le même trottoir ; **personne ne doit dormir dans la rue**

La même économie ; **chacun-e doit se sentir en sécurité financière**

La même place publique ; **nous sommes citoyen·nes ensemble**

La situation doit changer

UNE SOCIÉTÉ DIGNE EST POSSIBLE

Dans son travail le terme dignité est devenu central, il peut le remplacer par beaucoup d'autres mots égalité, solidarité, donner, recevoir, etc. La question à se poser est toujours : est-ce que c'est digne pour moi et pour l'autre ?

Bien que cette année 2020 ait été marquée par des restrictions, les CAS ont pu offrir de nombreuses activités, notamment à Pré Fleuri le jardin partagé, le projet des Charrettes, le processus de réflexion avec les citoyen·nes pour l'aménagement du parc du Domino, le projet « Toile de vie » et des ouvertures des accueils libres. Monsieur Schweizer relève qu'aujourd'hui la collaboration avec la ville est un réel partenariat, on est dans quelque chose où l'on peut constater des problèmes et travailler ensemble.

Les équipes des CAS sont fières de leurs actions, petites ou grandes, car elles sont toujours en lien avec la dignité.

Monsieur Schweizer donne la parole à **Monsieur Adrien Oesch**, responsable du secteur Rue et Réalisations (RR) qui lit l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme.

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; (...) ».

Chez RR, il est malheureusement constaté que la dignité n'est pas là pour tous·tes les jeunes. Certain·es n'ont pas de logement et doivent parfois dormir dans des parkings, elles·ils reçoivent une aide d'urgence avec laquelle il est difficile de se nourrir, il leur est ardu de trouver un emploi ou une formation et vivent des situations délicates et difficiles.

Est-ce que cette déclaration des droits de l'homme s'applique à toutes et tous ? Clairement non. C'est pourquoi RR développe des projets tels que Permafries.

Un projet les mains dans la terre, le cœur dans le social et la tête dans les étoiles

- Proposer un job bas seuil en temps de pénurie d'engagements dans le respect des règles sanitaires
- Découvrir la permaculture, développer une conscience écologique et un respect général
- Lutter contre les addictions et en particulier celles aux écrans pour se rapprocher de la nature
- Se familiariser avec le rythme "lent" de la nature, acquérir la patience et l'endurance et expérimenter la valeur d'un engagement à long terme et ce malgré des difficultés et des événements imprévisibles
- Mobilisation des ressources des jeunes pour renforcer leur estime et leur confiance et pour développer le travail en équipe

Le projet en images :

<https://latele.ch/emissions/radar-fribourgeois/radar-fribourgeois-s-2020-e-159?s=5>

La parole est donnée à **Madame Anne-France Guillaume et Monsieur Alexandre Terreaux** du secteur Information et projets (IP).

Elle·il ont choisi de parler du travail d'accompagnement du processus des Assises de la Vie nocturne du Grand Fribourg. Processus participatif d'analyse des forces, des faiblesses, des risques et des opportunités de la Vie nocturne fribourgeoise.

Une centaine de personnes se sont engagées autour des thématiques liées à la vie nocturne et ceci durant une période où en raison des conséquences de la pandémie toutes les activités nocturnes se sont retrouvées à l'arrêt. Ce processus initié par la préfecture de la Sarine a démarré en 2016. En 2017 un postulat a été déposé au grand conseil et la première phase du processus a démarré en 2018. REPER a été invité par Monsieur le préfet à réfléchir sur diverses méthodes permettant de garantir au maximum la dimension participative de la démarche. REPER a encouragé la mise en place d'un groupe d'expert·es des divers domaines de la vie nocturne dans le but d'identifier les thématiques centrales et transversales. Ce groupe se compose de 12 personnes issues de domaines variés, établissements publics, salle de spectacle, public, étudiant·es, association de quartier, police locale, travail social et prévention.

Indépendamment des rôles et des fonctions des participant·es ou des initiants, IP a veillé à ce que le processus participatif puisse avoir lieu. Pour cela, il a fallu comprendre les enjeux, analyser les résistances, renforcer la participation, valoriser l'existant, encourager la prise de parole et parfois bousculer un peu. Les chargé·es de prévention du secteur ont été les artisan·nes de l'ombre.

Ce rôle a permis d'occuper une position d'intermédiaire, de facilitateur et de traducteur afin d'engager le changement et de redonner du pouvoir d'agir aux personnes concernées.

Ce travail d'équipe a permis de mettre en lumière une série de priorités, ainsi qu'un nombre important de pistes d'action.

Pour conclure et lier ce projet à la thématique de cette assemblée générale, la dignité, Madame Anne-France Guillaume et Monsieur Alexandre Terreaux témoignent de l'engagement et de la solidarité dont ont fait preuve l'ensemble des actrices et acteurs de la vie nocturne. Effectivement alors même que plus rien ne se passait en termes d'activité nocturne et que la plupart des personnes présentes dans ces temps d'échanges se trouvaient dans une incertitude totale, cela n'a pas empêché d'y croire et de réfléchir collectivement à la reprise de la vie nocturne. C'est parfois dans ces moments plus difficiles que la collaboration et l'entraide

deviennent primordiales et que l'attention qu'on leur accorde est davantage visible. IP remercie toutes les personnes qui leur ont fait confiance tout au long de ce processus

La parole est donnée à **Madame Marie Antoniazza** responsable du secteur Ressource et développement (RD).

Elle partage la joie d'avoir déménagé dans de nouveaux locaux à Bulle. Ceux-ci sont plus adaptés aux activités du programme Choice et l'équipe est ravie de cet emménagement à la Rue de la Poterne 21.

En 2020, ce qui ne fut pas habituel est d'avoir pu faire profiter des familles des dons de la Chaîne du bonheur.

Après la sortie de la béatitude due au confinement il a fallu faire le point au niveau des jeunes et de leur situation avec l'école. Globalement la situation n'était pas trop catastrophique. Toutefois beaucoup de jeunes ont très mal vécu cette période avec des passages de déprime, une non-compréhension du sens, une incompréhension vis-à-vis des efforts à fournir pour l'école. Finalement certain·es ont apprécié d'avoir moins de temps à passer à l'école. Et d'autres ont décroché·es. Avec bienveillance, l'école a choisi de ne pas compter les notes dès la fin du mois de mars.

Madame Antoniazza informe qu'il reste beaucoup de travail pour accompagner les jeunes ayant souffert des effets directs et collatéraux de la crise.

Elle souligne avoir rencontré et vécu beaucoup de bienveillance et de solidarité pour aider les jeunes à rebondir et se réjouit de cette mobilisation.

La parole est donnée à **Monsieur Éric Constantin** responsable du secteur de la Préformation professionnelle (Préfo).

La Préfo a choisi de donner la parole à ses participant·es et c'est un montage en musique et en mots qui est présenté.

Il est annexé à ce présent Procès-Verbal.

Monsieur Baumer reprend la parole avec ces mots : « quand j'entends vos retours, je suis fier d'être votre Président ».

Effectivement, la société n'est pas digne si des personnes sont laissées sur le carreau. Il est nécessaire que cela bouge. Et si ce n'est pas les associations, les personnes du terrain qui le font, qui le fera ? C'est notre rôle de faire remonter les réalités du terrain aux politiques.

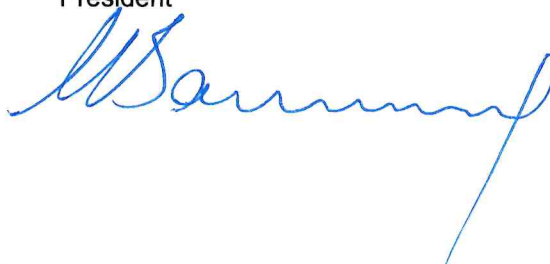
Divers

Monsieur Moret constate avec plaisir que le mot stigmatisation n'a pas été énoncé pendant cette séance et cela lui fait plaisir.

Association REPER

Markus Baumer

Président

A blue ink signature of Markus Baumer, written in a cursive style, extending from the 'Président' line down towards the 'Annexes' section.

Annexes :

1. Liste des présent·es
2. Liste des excusé·es
3. Liste des membres
4. Comptes 2020 et rapport de l'organe de contrôle
5. Budgets 2022
6. Montage réalisé à la Préfo